



# PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS L'ENTREPRISE

**INSTITUT  
ARKHEIA**

**Nous contacter :**  
[contact@institutarkheia.fr](mailto:contact@institutarkheia.fr)  
[www.institutarkheia.com](http://www.institutarkheia.com)

# PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS L'ENTREPRISE

## PRÉSENTATION

La formation PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL DANS L'ENTREPRISE est dispensée aussi bien à distance qu'en présentiel. Elle se déroule sur une journée complète. Elle est assurée par des formateurs, juristes, ayant une bonne connaissance et une expérience du milieu de l'entreprise.

<b>En présentiel, dans vos locaux ou à distance</b>	<b>Tarifs</b>
S'adresse à tous les personnels ; cadres et managers	<b>Intra :</b> à partir de 1 600 € HT <i>pour 10 pers. max</i>
<b>7 heures</b>	<b>Inter :</b> 700 € HT <i>par pers.</i>

## Objectifs et contenu de la formation

La lutte contre le harcèlement en entreprise est une des préoccupations premières de tous les chefs d'entreprises ainsi que des cadres dirigeants. Qu'il soit d'ordre sexuel ou moral, le harcèlement est une des causes premières des troubles psychosociaux au travail. Sanctionné par le Code pénal, de tels agissements sont d'une particulière gravité. Détecter des situations à risques et prévenir de tels comportements est un enjeu majeur pour toute structure.

Cette journée permettra aux participants d'identifier des situations de harcèlement sur les lieux de travail et de prévenir des situations à risque.

### Présentation du cadre juridique applicable

- Les sources du droit qui encadre le harcèlement (Code pénal et Code du travail) ;
- Présenter la notion de harcèlement moral ;
- Distinguer les notions de harcèlement sexuel et agissements sexistes ;
- Connaître les principaux éléments constitutifs de tels comportements.

### Les acteurs de la prévention

- L'employeur et l'obligation légale de sécurité et l'obligation de prévention et de détection des risques au travail ;
- Les autres acteurs de la prévention ;
- Le rôle spécifique du référent.

### Savoir prévenir et agir contre le harcèlement

- Identifier les procédures internes de prévention et de signalement ;
- Connaître les sanctions en cas de harcèlement ;
- Agir contre les faits de harcèlements ;
- Mettre en place des actions, développer l'information et mettre œuvre un programme de prévention.

NOS FORMATEURS EXPÉRIMENTÉS ASSURENT CES FORMATIONS VALIDÉES EN AMONT PAR UN CONSEIL SCIENTIFIQUE COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS HAUTEMENT QUALIFIÉES

**INSTITUT  
ARKHEIA**

contact@institutarkheia.fr  
www.institutarkheia.com